



P.V ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE CDOS LOIRE

Salle de l'Embarcadère - Saint-Just/Saint-Rambert

LE SAMEDI

20

MARS

2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 - ORDRE DU JOUR

1 Appel nominal et vérification des pouvoirs

2 Adoption du PV de l'AG 2019

3 Présentation et adoption du rapport d'activité 2020

4 Présentation des rapports des commissions

5 Présentation du rapport financier : CDOSL + MDS

6 Lecture du rapport du Commissaire aux comptes

7 Vote du bilan financier : CDOSL + MDS

8 Intervention du Président (rapport moral et vote)

9 Présentation et vote des budgets prévisionnels CDOSL et MDS

10 Réponses aux questions diverses

11 Remise de la Grande Plaque du CDOSL

12 Présentation des candidats à l'élection du Comité Directeur du CDOSL

13 Vote électronique

14 Résultat des élections

15 Réponses aux questions diverses

16 Intervention du Nouveau Président

17 Cérémonie de remerciements à Jacques ELOI

ACCUEIL DU PRESIDENT

Jacques ELOI, remercie de leur présence, Jean-Yves BONNEFOY - Vice-président du Conseil Départemental en charge des Sports, Christophe BLOIN Maire Adjoint à la mairie de Saint-Just Saint-Rambert en charge des Sports, Christian LEVARLET Président du CROS Auvergne-Rhône- Alpes, Christophe BALICHARD du Crédit Agricole et les présidents des comités départementaux ou leurs représentants.

Il excuse, Pierre MABRUT Chef du pôle Sport-Jeunesse-Vie Associative-Politique de la Ville des Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES).

Il donne la parole à Christophe BLOIN Maire Adjoint à la mairie de Saint-Just Saint-Rambert en charge des Sports :

« Bonjour à tous,

Mesdames, messieurs, acteurs du monde sportif, élus de notre département, j'ai le plaisir de vous accueillir dans notre ville de St Just St Rambert et plus précisément dans notre salle des fêtes, l'Embarcadère.

Je vous prie d'excuser l'absence de notre maire Olivier JOLY, retenu à Montbrison en tant que 1^{er} vice-président de Loire Forez Agglomération.

Votre AG a lieu dans un contexte compliqué dû à la crise sanitaire liée au Covid.

Le monde sportif professionnel mais surtout amateur souffre. Les associations tournent au ralenti.

Les dirigeants, les licenciés, quel que soit leur activité sportive, sont inquiets et se posent beaucoup de question.

Allons-nous pouvoir reprendre ? Aurons-nous les moyens ? Les licenciés reviendront-ils ? Comment motiver à nouveau les bénévoles ? Tant de questions qui reviennent régulièrement depuis un an.

Oui depuis un an, à cheval sur 2 saisons, cette crise sanitaire paralyse le sport.

Pourtant on le sait tous, pratiquer une activité physique combat tous les maux. Le sport est vital pour la santé, physique et morale. Nos concitoyens en ces périodes de stress et d'incertitude en ont grandement besoin.

A notre niveau, nous élus, restons au plus près des associations, de leur quotidien. Nous envisageons dans la mesure de nos moyens les aides dont auront besoin les plus fragiles. Nous continuons à envisager les rénovations de bâtiments, les investissements nécessaires à nos clubs sportifs dans les années à venir. Oui, le meilleur moyen de s'en sortir c'est encore d'envisager l'avenir, de se projeter.

La commune, le département, les fédérations sportives, le CDOS Loire accompagnent et soutiennent le développement des pratiques sportives. Chacun d'entre nous, à son niveau, avec ses compétences, poursuit un seul but : promouvoir le sport, pour tous, dans notre territoire. Et celui-ci débute dans nos quartiers, dans nos villes.

Pour revenir à votre AG, j'ai cru comprendre qu'aujourd'hui vous alliez élire un nouveau bureau mais surtout un nouveau Président.

Je n'ai pas le plaisir de connaître Jacques ELOI, cependant bénévole moi-même, je ne peux qu'être admiratif devant quelqu'un qui a assumé de telles fonctions pendant 31 ans. Je sais que vous aurez l'occasion aujourd'hui de le féliciter, de le remercier mais je tenais à le faire dès à présent.

Vous êtes tous bénévoles du CDOS Loire, représentants de vos fédérations sportives. Vous êtes les gardiens de cette institution. Cette tâche demande des connaissances du milieu sportif, de l'enthousiasme, de l'abnégation et du courage.

Je vous souhaite à tous cette force nécessaire pour maintenir le cap et porter le sport de notre département au plus haut.

Bonne Assemblée Générale. »

Jacques ELOI remercie Christophe BLOIN et donne la parole au secrétaire général qui rappelle aux participants à cette AG de respecter les gestes barrières et de limiter les déplacements au sein de cette grande salle.

QUORUM

53 Comités départementaux présents ou représentés sur 62 comités adhérents exprimant 276 voix sur 321.

Le quorum (161) est atteint l'AG Elective peut délibérer valablement.

Comités absents : Baseball, Boxe Anglaise, Escrime (excusé), Kick Boxing Muay Thaï, Lutte, Sauvetage – Secourisme, Sport de Glace, Vol à Voile et Médaillés.

ADOPTION DU PV AG 2019

Le PV des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire 2019 du 25 septembre 2020 est adopté à l'unanimité des comités présents.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Il est difficile de faire un rapport sur l'année 2020 qui vient de s'écouler, la pandémie du Covid-19 a mis à mal le sport et principalement le sport amateur depuis mi-mars.

L'Assemblée Générale 2019 :

- L'Assemblée Générale ordinaire 2019 du CDOSL prévue initialement le 27 mars 2020 a été reportée au 25 septembre 2020 et s'est déroulée finalement en présentiel en respectant les gestes barrières.
- Un nouveau membre féminin a été élu, Laurence PONCET du comité départemental UNSS.
- C'est notre dernière année de fonctionnement avec ce Conseil d'Administration.
- Les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur du CDOSL ont été votés à une large majorité lors de l'AG Extraordinaire qui a précédé l'AG Ordinaire.
- Ce même jour, la grande plaquette 2019 du CDOSL qui récompense un élu olympique ayant fait deux mandats, a été remise à Danielle BAURY (Handisport).

La vie du CDOSL :

- Malgré les conditions sanitaires, les activités du CDOSL sont restées permanentes. Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois, en présentiel au début de l'année puis en visio-conférence.

Les membres du bureau se sont réunis une fois par mois.

- Les différentes commissions ont essayé de se réunir régulièrement soit en présentiel soit en visio.

A chaque réunion du CDOSL les rapports pouvaient ainsi être lus et approuvés.

Les compte- rendus de leurs travaux sont joints au dossier de cette AG.

***) Les salariés :**

- Tout au long de l'année, Annie ANDRE et Jacques MOULARD ont pu réunir régulièrement les salariés en présentiel ou en visio.

- Suivant leurs activités, les salariés ont été mis, en maladie pour garde d'enfants, en chômage partiel ou en télétravail en fonction des périodes de confinement.

- Cette année a vu plusieurs changements au sein des salariés du CDSO et de LPS :

*** CDSO :**

Arrivée de deux nouveaux salariés pour la commission « Sport Santé ».

Clément BEAL depuis mi-mars et Florian GOUTTEGATTAT en CDD depuis mi-juin.

Charlotte CODELUPPI en CDD jusqu'au 31 décembre 2020, a été confirmée dans son poste (Communication). Un CDI lui a été proposé à partir du 1^{er} janvier 2021.

*** LPS :**

Lydia HOARAU a été recrutée en CDD à temps partiel en décembre 2019 puis en CDI temps plein à partir de Janvier 2020.

***) Le Trophée Performance :**

En raison de l'arrêt des compétitions, il n'y a pas eu de remise de trophée en 2020.

***) RAID Nature 42 :**

Il devait se dérouler cette année le 15 septembre 2020 à Saint-Héand, il a donc été annulé.

Si tout va bien, il devrait être reconduit en septembre 2021 dans cette même ville.

***) Les Soirées :**

La soirée des Champions prévue le vendredi 20 mars à la Maison Départementale des Sports a été annulée.

Celles des bénévoles et des « Espoirs » n'ont pas été programmées.

***) Réunions et temps forts en 2020 (par ordre chronologique):**

- Cérémonie des vœux du Préfet de la Loire et du Président du Conseil Départemental le vendredi 17 janvier.

- Projet en partenariat avec le Département d'une action « Sport Bien Être en Entreprise ».

- Elaboration du projet entre le Département et le CDSO concernant le Sport Santé.

- La première réunion de préparation du PST (Plan Sportif Territorial) a eu lieu le mardi 11 février.

- Congrès des CROS et des CDSO les 6 et 7 mars 2020.

- Labellisation « Terre de Jeux 2024 ».

- Conférence des Présidents des CDSO organisée par le CROS AURA.

- Visio-conférence avec le CNOSF en présence du président Denis MASSEGLIA.

- Mise en place de l'opération « Soutiens Ton Club ».

- Création de la « Carte Passerelle » dispositif qui fait partie des 8 axes de la contribution du CNOSF au plan Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

- Le Conseil d'Administration de Loire Profession Sport (LPS) s'est tenu le mardi 8 septembre 2020.

- Paris 2024 a lancé la plateforme « Génération 2024 ».

- Le CNOSF et ses Fédérations sportives se sont mobilisés pour la défense des valeurs de la République et de la laïcité dans toutes les écoles, les collèges et les lycées de France.

- Informations diverses :

- ✓ Le mouvement sportif fait part de son incompréhension face à l'adoption d'un amendement fragilisant davantage la pratique du sport en France.
- ✓ Déclinaisons pour le sport, des décisions sanitaires gouvernementales au 17.10.2020.
- ✓ Compte rendu de la réunion organisée par le Ministère des Sports le 16 octobre sur la gestion du covid19.
- ✓ Décret du 16 octobre prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire concernant le sport.
- ✓ Courrier du CDOSL adressé au COJO pour soutenir la candidature de St Etienne pour la réception des épreuves lors des JO 2024. Une copie a été envoyée au CNOSF et à Gaël PERDRIAU, maire de Saint-Etienne et Président de St Etienne Métropole.
- ✓ Réunion de l'inter région en visio les 12 et 13 novembre 2020 en présence de Didier SIMONET, président de la commission des territoires du CNOSF.
- ✓ Courrier de M. Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF, relatif à la cessation de l'annuaire du sport à compter du 1^{er} janvier 2021.
- ✓ Accompagnement par le CNOSF des AG électives 2021 des CDOS/CROS/CTOS.
- ✓ A la DDCS, le service actuellement en charge des missions liées au sport, à l'engagement et à la jeunesse sera transféré au 1er janvier 2021 à la Direction des Services de l'Éducation Nationale dans un service dédié "Jeunesse, Engagement, Sport" (SDJES).
- ✓ La plaquette SPORT-NATURE dans la LOIRE a été distribuée par les membres du CDOSL.
- ✓ Le CDOSL n'a édité que deux « Action Sports 42 » dont un spécial Covid-19.

- Les élus du CDOSL, dans la mesure du possible, participent aux AG des Comités Départementaux lorsque ceux-ci les invitent.

Gestion de la Maison des Sports (MDS)

C'est une autre mission du CDOSL, celle-ci lui a été confiée par le Département.

Le Conseil de Gestion de la Maison Départementale des Sports s'est réuni le 10 mars 2020, il est composé :

- De 4 élus du Conseil Départemental : Fabienne PERRIN, Jean-Yves BONNEFOY, Régis JUANICO et Bernard PHILIBERT.
- De 4 membres du CDOSL : Evelyne COSTILHES (responsable de la MDS), Jacques ELOI, Robert MALHOMME et Jacques MOULARD.
- Et de 4 représentants des occupants : Anne Marie MAZET (Natation), Claudine ZENTAR (Basket-ball), Jean-Pierre DEFOUR (Handball) et Lionel FAURE (FSGT).

La MDS demande une présence constante d'une élue et une salariée à plein temps.

Être à l'écoute des occupants, réactifs face à des problèmes matériels, temporiser l'agacement de certains face à une place squattée, ce n'est pas toujours facile, mais la pluralité des disciplines dans cette maison nous enrichit, la solidarité et la convivialité sont constantes, le reste n'est donc que secondaire.

Nous avons de très bonnes relations avec les services du Département, pour les réparations importantes ce sont eux qui interviennent et c'est assez fréquent. Ils sont sensibles à nos demandes pour améliorer le quotidien.

Depuis 2002, beaucoup de changements se sont effectués. Des Comités sont arrivés, d'autres sont ou vont partir.

La cause de ces départs : des bureaux pas assez grands, des locaux de rangements non suffisants et surtout un stationnement difficile tant à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur. Après maintes

recherches le CDOSL a pu, par Loire Habitat, louer des places de parking près de la MDS. L'objectif est de satisfaire tout le monde.

Pour les petits travaux ce sont les bénévoles du CDOSL qui interviennent et ils sont souvent sollicités. En 2020 nous avons fait appel à une société pour repeindre, dans un premier temps, les couloirs (2è, 3è et 4è étage) puis, maintenant, les sanitaires des 4 étages.

Pour un meilleur confort, la salle de conférence Gérard MALATIER a été dotée de rideaux installés par un professionnel.

Les salles de réunions 214 et 215 auront aussi des rideaux mais ce sont les bénévoles qui interviendront.

Fin d'une mandature :

Je voudrais remercier le Département qui est toujours à notre écoute, tous les membres du CDOSL pour les heures données au monde du sport, les salariés pour leur professionnalisme et leur esprit d'équipe.

Merci aussi à nos fidèles partenaires qui nous permettent de récompenser, entre autres, les champions ligériens.

Le Secrétaire Général

Le rapport est adopté à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Conformément aux statuts, tous les rapports des commissions ont été transmis le 4 mars 2021 à l'ensemble des comités départementaux et ils sont dans les pochettes remises lors de l'émargement. Ils sont présentés par des fiches projetées sur l'écran de la salle de l'Embarcadère. Chaque responsable présente son rapport succinctement et répond aux éventuelles questions.

Commission Administrative et Juridique

Présentation par la responsable de la commission : Annie ANDRE

Membres de la commission : Annie ANDRE, Didier BATISSE - Jo BLANCHON – Evelyne COSTILHES – Gérard LAVAL.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Commission Haut Niveau

Présentation par le responsable de la commission : Jacky BENEVENT

Membres de la commission : Annie ANDRE, Christiane BARNIER, Jacky BENEVENT, Jacques ELOI, Gérard LAVAL, Michel LECHAIGNE, Jacques MOULARD, Pierre TOUSSAINT, Olivier MELIN, Emmanuel RANCON et Matthieu VIALLATTE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Commission Promotion Communication

Présentation par le responsable de la commission : Jacques ELOI

Membres de la commission : Christiane BARNIER, Didier BATISSE, Evelyne COSTILHES, Robert DADOLLE, Jacques ELOI et Caroline CHARLES (salariée du CDOSL).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Commission Sport-Education-Citoyenneté

Présentation par le responsable de la commission : Pierre-André JAY

Membres de la commission : Christine BARNIER, Didier BATISSE, Martine BREYMAND, Robert DADOLE, Pierre-André JAY, Gérard LAVAL, Roger MASSON, Danielle PREBET et Caroline CHARLES (salariée du CDOSL).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Commission Sport-Education et Citoyenneté

Présentation par le responsable de la commission : Didier BATISSE

Membres de la commission : Christiane BARNIER, Didier BATISSE, Martine BREYMAND, Robert DADOLE, Pierre-André JAY, Gérard LAVAL, Roger MASSON, Danielle PREBET et Maël GARROS (salarié du CDOSL).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Commission Formation et accompagnement

Présentation par le responsable de la commission : Jacques ELOI

Membres de la commission : Robert DADOLE, Jacques ELOI, Michel LECHAIGNE et Ludivine COTTE (salariée du CDOSL).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Commission Animation

Présentation par le responsable de la commission : Jean GODIN

Membres de la commission : Christiane BARNIER, Didier BATISSE, Jo BLANCHON, Martine BREYMAND, Robert DADOLE, Jacques ELOI, Jean GODIN, Pierre-André JAY et Gérard LAVAL.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Commission Sports et Territoire

Présentation par le responsable de la commission : Robert MALHOMME

Membres de la commission : Didier BATISSE, Jo BLANCHON, Michel LECHAIGNE, Robert MALHOMME et Pierre TOUSSAINT.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

RAID NATURE 42

Présentation par le responsable de la commission : Jacques ELOI

Le rapport est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DES COMPTES

Présentation par le Trésorier Général : Jacques MOULARD

Après validation par les membres du conseil d'Administration du CDOSL le 2 mars 2021, Jacques MOULARD présente les résultats comptables 2020 du CDOSL et de la Maison des Sports au 31/12/2020, ceux-ci ayant été également adoptés par la commission des finances du 26 février 2021, en apportant des précisions sur les résultats qui sont tous les deux excédentaires.

➤ Présentation du rapport financier CDOS Loire

- Les résultats pour le CDOSL : +15 828.81€.

Ceci s'explique, en grande partie, par l'arrêt des activités des commissions dû au COVID 19.

Les charges ont donc baissé mais les subventions ont été à la hauteur des prévisions.

Avec l'accord des financeurs, nous avons pu reporter, sur 2021, un certain nombre de subventions que nous avons mis, au bilan, en fonds dédiés

- Animation : 3 000€
- Haut Niveau : 15 200€
- Santé Sport CDOSL : 8 000€
- Soit 26 200€

Pour la première année, une somme de 1 500 € a été provisionnée pour le départ en retraite des salariés de plus de 50 ans.

Nous avons pris exceptionnellement, sur les fonds associatifs, une somme de 26 900 € pour la mettre, au bilan, dans le compte « Provisions pour départ à la retraite »

➤ Présentation du rapport financier Maison des Sports :

- Pour la MDS + 3 396.23 €.

Ils ont été validés par le conseil de gestion de la MDS qui a eu lieu le 23 février à 14h00.

En raison de la baisse des charges en 2020, du fait, en grande partie, de l'arrêt des activités à cause du COVID 19, nous avons pu réaliser des travaux de rafraîchissement, dans la Maison des Sports.



➤ Présentation du rapport financier consolidé CDOSL - Maison des Sports

Les résultats comptables positifs du Comité Départemental Olympique et de la Maison des Sports réunis seront affectés au passif du bilan dans les comptes associatifs.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes (Cabinet PERRIN) : voir les documents ci-joints :



Maison Départementale des Sports - 4 rue des Trois Meules - BP90144 - 42012 Saint-Etienne cedex 2

Tél : 04 77 59 56 00 Fax : 04 77 59 56 06

secretariatcdos@maisondessportsloire.com

Site internet : www.cdos42.fr

Loire
LE DÉPARTEMENT



PERRIN DANIEL

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

**COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE
ET SPORTIF DE LA LOIRE
CDOS LOIRE**

***4 RUE TROIS MEULES
42000 SAINT ETIENNE***

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire – CDOS Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total du Bilan	664 605 €
Total du Compte de Résultat	692 606 €
Excédent de l'exercice	19 225 €

Il s'agit des comptes cumulés, excédent de l'exercice, dont :

- Maison des Sports	+ 3 396 €
- CDOSL	+ 15 829 €

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur du 02 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Il est utile de préciser :

– **Provision départ en retraite** :

Par mesure de prudence, il a été décidé d'instaurer une provision pour départ en retraite.

La provision concerne dans son calcul l'engagement relatif aux salariés de plus de 50 ans.

Le cumul de la provision concernant les exercices antérieurs soit 26 900 €, par dérogation aux principes comptables, a été prélevé sur les fonds Associatifs pour constituer le poste de provision.

La dotation de l'exercice est venue se rajouter pour 1 500 €.
Principe validé par le Comité Directeur du 2 mars 2021.

– **Fonds DEDIES** :

Les fonds DEDIES liés à l'action « Santé Sport » cumule au 31.12.2019 pour 41 333 € ont été maintenus.

Un montant global de 26 200 €, relatif à 3 actions dont les montants des subventions n'ont pas été totalement utilisés sur les actions spécifiquement engagées en 2020, a fait l'objet d'une dotation 2020 du fonds DEDIES.

Principe également validé par le Comité Directeur du 02 mars 2021.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Comité Départemental Olympique et Sportif CDOS Loire.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

... / ...

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Comité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 02 mars 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire – CDOS Loire.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

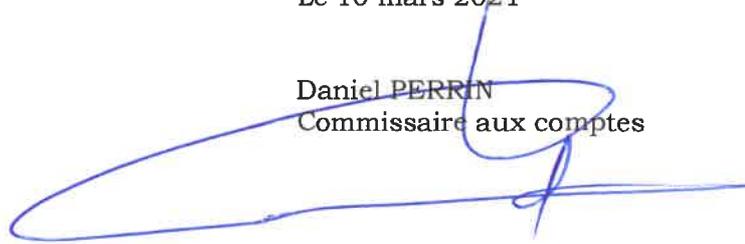
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire – CDOS Loire à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 10 mars 2021

Daniel PERRIN
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

COMPTE RESULTAT CONSOLIDE COMITE OLYMPIQUE - MDS 2020

CHARGES		CDOSL	MDS	TOTAL	PRODUITS		CDOSL	MDS	TOTAL
Frais de gestions					Remboursements				
60224	Papier	893,21		893,21	7061	Travaux administratifs		3 463,46	3 463,46
60225	Fourn bureau	1 525,56	-	1 525,56	7066	Remboursements Salaires	8 562,03		8 562,03
6051	Petits mat. bureau	7 043,11		7 043,11	7025	Fournitures	1 427,27		1 427,27
6052	Petits mob. équipement	-		-					
60622	produits entretien	178,61	1 465,05	1 643,66	7063	bureau		73 519,32	73 519,32
6064021	Aides Comités Dep Covid 19	8 896,68		8 896,68	7064	parkings	6 709,25		6 709,25
6061	EDF GDF		34 230,81	34 230,81	7065	salles réunions	8 832,05		8 832,05
6062	EALUX		999,34	999,34	7067	loc rangement	6 456,30		6 456,30
	Total	18 537,17	36 695,20	55 232,37		Total	13 452,76	95 516,92	108 969,68
Services Extérieurs					Autres Services Extérieur				
614	Frais de gestion	15 664,10		15 664,10	7262	badges		50,00	50,00
6152	Entretien Reparation	3 404,07	22 116,52	25 520,59	7263	affranchissement	16 152,63		16 152,63
6161	Assurance local/multiris	3 109,32	1 825,18	4 934,50	7265	téléphone/télécommunications	4 939,20		4 939,20
6181	Documentation Générale	820,30		820,30	7264	internet	3 785,06		3 785,06
6120	location parking	-	2 869,56	2 869,56					
615	Abonnement /service		22 112,36	22 112,36					
	Total	22 997,79	49 923,62	71 921,41		Total	-	24 926,89	24 926,89
Autres serv. Extérieurs									
6212	Abonnement /service	5 991,83		5 991,83					
622	Gestion masse salariale	1 141,00		1 141,00					
6221	Honoraires	4 080,00		4 080,00					
6251	Déplacements adminis	625,02		625,02					
6256	Frais Ass Générale	2 540,48		2 540,48					
62252001	Renonciation frais déplacement élus	13 410,39		13 410,39					
6257	Réceptions	5 653,80		5 653,80					
6263	Affranchissements	197,91	18 476,14	18 674,05					
6265	Téléphone/Internet	2 036,81	11 921,02	13 957,83					
627	Services bancaires	117,87		117,87					
6281	Cotisations	484,87		484,87					
	Total	36 279,98	30 397,16	66 677,14		Total			
Impôts et taxes					Subventions/aides diverses				
6333	Formation prof. Continue	3 607,00		3 607,00	7421	Conseil Départemental	146 000,00		146 000,00
63513	Taxe enlèvement ordure		-	-	7422	C Départemental H.Niveau	100 000,00		100 000,00
	Total	3 607,00	-	3 607,00	74221	C Départemental H.Niveau Formation	15 500,00		15 500,00
Frais de personnel					74222	C Départemental CRIB	8 000,00		8 000,00
64111	Salaires Bruts	167 048,90		167 048,90	7421	C Départemental Emploi CTD	17 600,00		17 600,00
6414	Indemnités	-		-	7423	C Départemental Raid Nature	4 000,00		4 000,00
64311	URSSAF/ASSEDIC	18 322,40		18 322,40	7424	ANS promo du sport	5 000,00		5 000,00
6432	UGRR	9 438,61		9 438,61	7425	ANS Formation	-		-
6434	MUTUELLE APICIL	1 559,64		1 559,64	7427	ANS Sub sport santé+	40 000,00		40 000,00
6435	PREVOYANCE	903,72		903,72	7428	DDCS Emploi CNDS 50%	3 000,00		3 000,00
6475	Médecine du travail	576,00		576,00	7429	DDCS sub Raid Nature	-		-
6481	Formation personnel	3 384,25		3 384,25	7435	CNDS CONV CESQ CRIB	10 000,00		10 000,00
6480001	Autres charges de Personnel	3 104,64		3 104,64	7434	Conseil Régional Formation	5 750,00		5 750,00
	Prov. C.P. et Charges	5 425,00		5 425,00	7435	ARS subventionSPORT SANTE	101 720,00		101 720,00
649	Salaires chargés pr commissions	- 145 165,89		- 145 165,89	74223	ANS SUB si on jouait ts	5 709,00		5 709,00
					74425	SUB CREPS SPORT SANTE	4 000,00		4 000,00
					7424	DILGRAH Services Civiques	1 000,00		1 000,00
					7432	DRDJS Sub Services Civiques	-		-
					7437	CNOSF PST	1 250,00		1 250,00
	Total	64 597,27	-	64 597,27		Total	468 529,00	-	468 529,00
Frais des Activités					Autres recettes				
6581	Commission Formation	29 289,56		29 289,56					
6582	Commission Administ.	693,66		693,66	7433	Sponsors (Raid Nature)	1 000,00		1 000,00
6583	Commission Pro. Com.	27 522,93		27 522,93	7541201	renonciation Frais Déplacement ELUS	13 410,39		13 410,39
6584	Commission Animation	1 265,66		1 265,66	7438	Raid Nature (Participations)	-		-
6585	Athlètes de H. N.	88 100,00		88 100,00	75611	Cotisations Comités	7 050,00		7 050,00
	formation athlètes HN	12 939,74		12 939,74	75612	Amendes Comités	752,00		752,00
6586	Trophée Performance	250,93		250,93	758	Participation Stagiaires	5 620,00		5 620,00
6587001	Commission Santé	149 796,29		149 796,29	7069	Participation Stagiaires VAE	1 000,00		1 000,00
6587	Commission Civisme	8 084,02		8 084,02	7433	Sponsors (Soirée ds Espoirs)	-		-
6588	Commission sport et territoire	1 332,00		1 332,00	7433	Sponsors (Pro Com)	-		-
6589	Commission Finances+CNDS	853,57		853,57	7069	Indemnités service civique	25 983,94		25 983,94
65891	Charges CRIB	8 259,64		8 259,64	758	Participation stagiaires Sport Santé	1 335,00		1 335,00
6589201	Raid Nature	10 032,02		10 032,02	7069	participation basicompta	135,00		135,00
6581	Services Civiques	30 153,48		30 153,48	7588	Sponsors Général	6 500,00		6 500,00
					758	Participation Atelier passerelle	10 505,00		10 505,00
	Total	368 573,50	-	368 573,50		Total	73 291,33	-	73 291,33
Frais financiers					Produits Financiers				
6615	Agiols bancaires	19,61		19,61	762	Revenus placements SICAV	213,91		213,91
6680001	Droit de garde	-		-	7621	Revenus parts sociales	-		-
					7681	Intérêts bancaires	3 268,89		3 268,89
	Total	19,61	-	19,61		Total	3 482,80	-	3 482,80
Frais exceptionnels					Produits exceptionnels				
658	Formation du personnel	-		-					
671	Pertes exceptionnelles	-		-	771	Profits Exceptionnels	10 987,08		10 987,08
672	Charges exercice antér.	2 805,82	412,38	3 218,20	772	Produits exerc. Antér.	356,90		356,90
675	Cessions éléments bureau	2 061,94		2 061,94		cession mat info	2 061,94		2 061,94
	Total	4 867,76	412,38	5 280,14		Total	13 405,92	-	13 405,92
Amortissements /provisions					Reprises fonds dédiés				
68112	Dotations aux Amort. Immo.Corp.	9 152,92	619,22	9 772,14	78752	Reprise F. D. Haut Niveau	-		-
6874	Provision Fonds Dédiés	26 200,00		26 200,00	78751	Reprise F.D. Santé Sport	-		-
6874	Provision Départ Retraite	1 500,00		1 500,00	78752	Reprise F.D. Emploi CNDS	-		-
	Total	36 852,92	619,22	37 472,14		Total	-	-	-
Total des frais d'exploitation		556 333,00	117 047,58	673 380,58	Total prod d'exploitation		572 161,81	120 443,81	692 605,62
					RESULTAT		15 828,81	3 396,23	19 225,04

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants:

Une provision pour indemnité de départ à la retraite a été constituée pour les salariés de plus de 50 ans.

Par dérogation aux principes comptables, le montant de 26 900 correspondant à l'engagement au 01/01/2020, a été comptabilisée au compte de provision par prélèvement sur le compte FONDS ASSOCIATIFS.

Une dotation normale de 1 500 Euros a été comptabilisée pour l'engagement relatif à 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 664 605 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 692 606 Euros et dégagant un excédent de 19 225 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**Conséquences de l'événement Covid-19 :**

Durant l'exercice 2020, le comité a subi l'impact des confinements et de la réduction d'activité liée à la pandémie COVID-19. Cependant, l'impact financier n'a pas été significatif.

La majeure partie des subventions allouées ont été maintenues.

La gestion du personnel a été adaptée aux circonstances avec la mise en place du chômage partiel et arrêt maladie pour garde d'enfants.

Le comité a bénéficié des aides financières en matière de chômage partiel et de charges sociales.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 217		
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements divers	23 371		4 965
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 455		51 762
TOTAL	99 826		56 727
TOTAL GENERAL	109 043		56 727

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Autres immobilisations incorporelles			9 217
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements			28 336
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 062	126 155
TOTAL		2 062	154 491
TOTAL GENERAL		2 062	163 708

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 217			9 217
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements	23 134	213		23 347
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 953	9 559		81 512
TOTAL	95 087	9 772		104 859
TOTAL GENERAL	104 304	9 772		114 076

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	9 772				
TOTAL	9 772				
TOTAL GENERAL	9 772				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	380 575	22 964		-26 900	376 640
Réserves : Report à nouveau			19 225		19 225
RESULTAT DE L'EXERCICE Autres fonds associatifs					
TOTAL I	380 575	-22 964	+ 19 225	-26 900	395 865

Etat des provisions

PROV. DEPART RETRAITE	0	26 900	1 500	28 400
-----------------------	---	--------	-------	--------

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	38 177	38 177	
Débiteurs divers	9 224	9 224	
TOTAL	47 401	47 401	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	61 525	61 525		
Personnel et comptes rattachés	15 483	15 483		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 780	4 780		
Autres dettes	91 018	91 018		
TOTAL	172 806	172 806		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de suivi des fonds dédiés

	Fonds dédiés début exercice	Dotation exercice	Reprise fonds	Fonds dédiés fin exercice
Total	41 333	26 200	0	67533

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	
Total	9 224

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	20 128
Autres dettes	39 519
Total	59 647

Charges et produits constatés d'avance

Subventions 24 500

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Provision comptabilisée au 31/12/2020 pour les salariés de + de 50 ans.



PERRIN DANIEL

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

**COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE
ET SPORTIF DE LA LOIRE
CDOS LOIRE**

***4 RUE TROIS MEULES
42000 SAINT ETIENNE***

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre comité, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Les opérations facturées par le Comité départemental à chaque comité sportif peuvent être considérées comme des opérations courantes.

Il en est de même pour les comités dont un membre du conseil d'administration du CDOS LOIRE détient un mandat de responsabilité au sein du bureau d'un Comité sportif.

Le total des remboursements de frais et frais de déplacements versé aux administrateurs concernant l'administration générale du comité, sur justificatif, représente pour 2020 : 625 €.

Les frais de déplacement non versés et considérés comme contributions volontaires en espèce s'élèvent à 13 410 €.

Fait à Saint-Etienne,
Le 10 mars 2021

Daniel PERRIN
Commissaire aux Comptes



Jacques ELOI félicite Jacques MOULARD pour son professionnalisme et le travail important effectué. Il remercie Daniel PERRIN, commissaire aux comptes, pour son accompagnement et les conseils qu'il a pu nous apporter.

➤ Vote des bilans financiers CDOS Loire, de la MDS et du rapport consolidé CDOSL-MDS.
Les comptes sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Intervention du Président Jacques ELOI

Pour revenir sur ce qu'a dit Jacques dans la présentation des comptes. Grâce à une tenue stricte de la comptabilité et une bonne gestion cela nous a permis d'apporter financièrement une aide auprès des comités départementaux en les exonérant d'un certain nombre de frais.

Très certainement dans les semaines et mois à venir cette forme de solidarité devra continuer, sous quelle forme, je ne le sais pas, mais je pense que le comité départemental olympique se doit d'être présent dans ce soutien vis-à-vis du mouvement sportif.

Dans quelques instants, une nouvelle équipe va être mise en place par vos soins, je ne me suis pas représenté, mais avant de passer la main à cette nouvelle équipe, je voudrais dire combien j'ai eu plaisir ces dernières années à vous accompagner dans toutes les missions qui étaient les nôtres, un plaisir avec les élus bien évidemment, tout au long de ces mandats : l'unité, l'ambiance, l'amitié, ont toujours été la ligne de conduite. Ça été pour moi vraiment un immense plaisir et je voudrais les remercier pour leur engagement.

J'associerai, bien évidemment aux élus, tous nos collaboratrices et collaborateurs, qui ont vu leur nombre s'amplifier au fil des ans, par le développement du CDOSL. Je tiens à les remercier, pour leurs compétences, leur disponibilité et pour une chose qui me semble extrêmement important leur adaptation au monde associatif. Ils côtoient quotidiennement des élus habités par le militantisme. Ces relations qui existaient entre élus et collaboratrices et collaborateurs était à mes yeux quelque-chose d'absolument formidable.

Et puis, bien évidemment, de manière globale, générale, remercier tous nos partenaires qu'ils soient institutionnels, du monde économique, des financiers, des sponsors et autres qui nous ont permis au fil de ces années, de faire en sorte qu'une politique sportive puisse être mise en place sur le territoire, que nous ayons pu développer un ensemble d'actions en direction du mouvement sportif mais aussi en direction de notre territoire ligérien, à l'échelle d'une commune, à l'échelle du département. Pour moi le sport, est vraiment partie intégrante de l'animation et du développement d'un territoire. Donc, très simplement et à ce stade de notre assemblée, je tiens à vous remercier très sincèrement.

Merci de votre attention.

Jacques ELOI
Président du Comité Départemental
Olympique et Sportif de la Loire.

Présentation et vote des budgets prévisionnels CDOSL et MDS

Nous avons souhaité pour l'équipe qui va être élue lui donner les moyens de pouvoir continuer à travailler sans souci.

En termes de budget prévisionnel du CDOSL, il est prévu une manne de 622 750€ qui est en augmentation par rapport à celui de l'année dernière, du fait de la reprise de fonds dédiés, et également du fait que le sport santé va avoir des ressources supplémentaires à ce qui était prévu.

Pour la maison des sports, par contre, j'ai prévu un prévisionnel en diminution, à savoir 125 000€ au lieu de 131 000€ car, comme l'a dit mon collègue tout à l'heure, il y a des comités qui ont quitté la maison des sports, ce qui fait qu'aujourd'hui nous avons quelques bureaux qui sont inoccupés et donc des recettes qui n'arrivent pas et qui ne rentreront pas.

Voilà pour 2021.

Ils sont adoptés à l'unanimité

Grande Plaquette du CDOS Loire

Jacques ELOI :

Si vous me le permettez, il y a un point qui est à l'ordre du jour, c'est le point numéro 11 qui est la remise de la grande plaquette.

Je souhaiterais, si vous en êtes d'accord, que nous le fassions à cet instant, puisqu'ensuite ce sera la présentation des candidats, les élections de la nouvelle équipe.

Donc, nous allons remettre la grande plaquette du comité olympique.

Je rappelle que cette celle-ci est décernée à un ancien membre du conseil d'administration qui a fait au minimum deux mandats dans notre structure.

Cette année, le C.A du CDOSL a décidé d'attribuer cette grande plaquette à **Michel REMY**.

Parcours de Michel REMY :

- Engagement associatif au sein :

- Co-fondateur du club de Saint-Galmier Volley-Ball, initiateur de la transition en club fédéral, entraîneur des jeunes et des seniors, arbitre.
- FSFC : animateur commission fédérale volley-ball, responsable section fédérale volley-ball.
- Membre du Comité Départemental de la Loire de volley-ball puis responsable de la commission technique et ensuite Président du comité.
- Membre de la Ligue du Lyonnais de volley-ball, de la commission arbitrage, responsable de la commission arbitrage et formateur des arbitres.
- Membre du CDOS Loire de 2000 à 2008 au sein de la commission civisme santé et handicap, animateur du projet « Le respect, ça s'apprend ».

Pour ce long engagement bénévole au service du Mouvement Sportif Ligérien, nous sommes heureux de remettre, à notre ami Michel REMY, la Grande Plaquette du CDOSL, distinction amplement méritée.

Intervention des personnalités

Intervention de Jean-Yves BONNEFOY : Vice-président du Conseil Départemental en charge des Sports

" Je remercie Jacques ELOI pour tout son travail, son implication, et son énergie dont il a fait preuve tout au long de ces années pour améliorer et embellir le mouvement sportif ligérien".

"Jacques ELOI est un exemple pour le monde sportif, un exemple à méditer".

Réponses aux questions diverses

Pas de question diverse.

Le Secrétaire Général
C.D.O.S.L.

Jacky BENEVENT



Le Président du
C.D.O.S.L

Jacques ELOI



Présence aux Comités Directeurs 2019-202

NOMS	05/03	24/04	04/06	02/07	10/09	01/10	10/11	03/12	07/01	11/02	02/03
A. ANDRE	EXC	X	X	X	EXC	X	EXC	X	X	X	X
C. BARNIER	X	X	X	X	X	EXC	X	X	X	X	X
D. BATISSE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
J. BENEVENT	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
J. BLANCHON	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
M. BREYMAND	X	X	EXC	X	X	EXC	EXC	EXC	X	X	X
E. COSTILHES	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
R. DADOLE	X	X	X	X	X	EXC	X	X	EXC	X	X
B. DAUBARD	ABS	EXC	ABS	EXC							
J. ELOI	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
P. A. JAY	X	X	EXC	EXC	X	X	EXC	X	X	X	X
G. LAVAL	EXC	X	EXC	X	X	EXC	X	X	EXC	X	X
J. GODIN	X	X	X	X	X	X	X	X	X	EXC	X
M. LECHAIGNE	X	X	ABS	X	X	X	X	X	X	X	X
R. MALHOMME	EXC	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
R. MASSON	EXC	X	EXC	X	X	X	EXC	X	X	X	X
J. MOULARD	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D. PREBET	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
L. PONCET	-	-	-	-	-	X	EXC	X	X	EXC	X
JP. SAGNE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
P. TOUSSAINT	X	X	X	X	X	X	X	EXC	X	X	X

Elections au Conseil d'Administration du CDOS Loire

Les membres du Comité de validation des candidatures, Martine BREYMAND, Didier BATISSE et Gérard LAVAL, se sont réunis le 22 février 2021 à 14h00 pour examiner les candidatures envoyées par les comités départementaux et les listes bloquées, ils n'ont constaté aucune anomalie.

La liste a été envoyée aux comités départementaux par mail et courrier le jeudi 4 mars.

Participent aux votes 52 Comités départementaux sur 62 comités exprimant 274 voix sur 321 (Le représentant du comité de Sarbacane, Marc LAVATTE a dû quitter l'AG).

Liste ci-dessous :

Bureau Exécutif						Vote N° 1
N°		Nom	Prénom	Discipline	N° du type de la structure	Poste au sein du CDOSL
1	M.	MOULARD	Jacques	Equitation	1	Président
2	M.	BENEVENT	Jacky	Natation	1	Président Adjoint
3	Mme	ANDRE	Annie	Handisport	3	Secrétaire Générale
4	M.	KUHN	Michel	Bowling et Sport de Quilles	2	Trésorier Général
5	M.	JAY	Pierre-André	Rugby	1	Vice-Président
6	M.	LECHAIGNE	Michel	Cyclisme	1	Vice-Président
7	M.	BERAUD	Charles	F.S.C.F.	3	Vice-Président
8	Mme	COSTILHES	Evelyne	Tennis de Table	1	Membre
9	Mme	BARNIER	Christiane	U.S.E.P.	4	Membre
10		MEMBRE DE DROIT		CROS AURA		Membre
Candidatures individuelles						
N°		Nom	Prénom	Discipline	N° du type de la structure	Vote N°2
1	M.	BROUSSET	Bernard	Football	1	
2	M.	CORGER	Daniel	Volley	1	
3	M.	DA SILVA	Jaime	Karaté et disciplines associées	1	
4	M.	GODIN	Jean	Judo, Jujitsu, Kendo et D.A.	1	
5	M.	MALHOMME	Robert	Triathlon	1	
6	Mme	PEYRET	Emilie	Basket Ball	1	
7	M.	SAGNE	Jean-Pierre	Gymnastique	1	
8	M.	TOUSSAINT	Pierre	Athlétisme	1	
9	M.	BARAY	Michel	Sport Boules	2	Vote N°3
10	M.	BLANCHON	Joseph	Randonnée Pédestre	2	
11	Mme	PREBET	Danielle	Billard	2	
12	M.	DADOLE	Robert	E. P. G. V.	3	
13	M.	MASSON	Roger	U.F.O.L.E.P.	3	
14	Mme	PONCET	Laurence	U.N.S.S.	4	

Jacky BENEVENT propose à chaque candidat de se présenter.
Il demande à Olivier SAMBAIN de la société QUIZZBOX d'informer les électeurs des modalités du vote et qui effectuent un essai.

Jacky BENEVENT déclare les votes ouverts.



CDOS Loire
Séance du Assemblée :

Rapport des élections

20 mars 2021

Assemblée Générale - 20/03/2021

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h18

Votants : 52 Abstentions : 16

Voix totales :
274

Voix exprimées : Non votés : 0
258

Majorité absolue des voix exprimées : 130

Liste 1 Unanimité : 258 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h22

Votants : 52 Abstentions : 19

Voix totales :
274

Voix exprimées : Non votés : 0
255

Majorité absolue des voix exprimées : 128

Bernard BROUSSET Football Unanimité : 255 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h25

Votants : 52 Abstentions : 14

Voix totales :
274

Voix exprimées : Non votés : 0
260

Majorité absolue des voix exprimées : 131

Daniel CORGER Volley Unanimité : 260 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h26

Votants : 52 Abstentions : 8

Voix totales :
274

Voix exprimées : Non votés : 0
266

Majorité absolue des voix exprimées : 134

Jaime DA SILVA Karaté et disciplines associées Unanimité : 266 voix



Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h26

Votants : 52 ; Abstentions : 26

Voix totales :
274

Voix exprimées : Non votés : 0
248

Majorité absolue des voix exprimées : 125

Jean GODIN Judo, Jujitsu, Kendo et D.A. Unanimité : 248 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h27

Votants : 52 ; Abstentions : 26

Voix totales :
274

Voix exprimées : Non votés : 0
248

Majorité absolue des voix exprimées : 125

Robert MALHOMME Triathlon Unanimité : 248 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h28

Votants : 52 ; Abstentions : 2

Voix totales :
274

Voix exprimées : Non votés : 0
272

Majorité absolue des voix exprimées : 137

Emilie PEYRET Basket-Ball Unanimité : 272 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h29

Votants : 52 ; Abstentions : 12

Voix totales :
274

Voix exprimées : Non votés : 0
262

Majorité absolue des voix exprimées : 132

Jean-Pierre SAGNE Gymnastique Unanimité : 262 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h29

Votants : 52 ; Abstentions : 31

Voix totales : **274**

Voix exprimées : Non votés : 0
243

Majorité absolue des voix exprimées : 122

Pierre TOUSSAINT Athlétisme Unanimité : 243 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h30

Votants : 52 ; Abstentions : 40

Voix totales : **274**

Voix exprimées : Non votés : 0
234

Majorité absolue des voix exprimées : 118

Michel BARAY Sport Boules Unanimité : 234 voix



Maison Départementale des Sports - 4 rue des Trois Meules - BP90144 - 42012 Saint-Etienne cedex 2

Tél : 04 77 59 56 00 Fax : 04 77 59 56 06
secretariatcdos@maisondessportsloire.com Site internet : www.cdos42.fr

Loire
LE DÉPARTEMENT



Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h31

Votants : 52 ; Abstentions : **23**

Voix totales : **274**

Voix exprimées : Non votés : **0**

251

Majorité absolue des voix exprimées : 126

Joseph BLANCHON Randonnée Pédestre Unanimité : 251 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h31

Votants : 52 ; Abstentions : **46**

Voix totales : **274**

Voix exprimées : Non votés : **0**

228

Majorité absolue des voix exprimées : 115

Danielle PREBET Billard Unanimité : 228 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret**
20/03/2021 - 11h32

Votants : 52 ; Abstentions : **24**

Voix totales : **274**

Voix exprimées : Non votés : **0**

250

Majorité absolue des voix exprimées : 126

Robert DADOLE E. P. G. V. Unanimité : 250 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h33

Votants : 52 ; Abstentions : **31**

Voix totales : **274**

Voix exprimées : Non votés : **0**

243

Majorité absolue des voix exprimées : 122

Roger MASSON U.F.O.L.E.P. Unanimité : 243 voix

Date du vote : Mode de scrutin : **Secret** 20/03/2021 - 11h33

Votants : 52 ; Abstentions : **28**

Voix totales : **274**

Voix exprimées : Non votés : **0**

246

Majorité absolue des voix exprimées : 124

Laurence PONCET U.N.S.S. Unanimité : 246 voix

La liste du bureau exécutif et tous les candidats sont élus à l'unanimité et conformément aux statuts Jacques MOULARD est le nouveau Président du CDOS Loire.



Maison Départementale des Sports - 4 rue des Trois Meules - BP90144 - 42012 Saint-Etienne cedex 2

Tél : 04 77 59 56 00 Fax : 04 77 59 56 06

secretariatcdos@maisondessportsloire.com

Site internet : www.cdos42.fr

Loire
LE DÉPARTEMENT

Intervention de Jacques MOULARD

Chère Présidente, Cher Président,

C'est avec joie mais avec humilité que j'aurai l'honneur de conduire cette équipe que vous avez élue, aujourd'hui.

Comme indiqué dans la feuille de route que vous avez reçue, cette équipe continuera l'action menée par Jacques ELOI. Elle s'engagera, également, dans une voie novatrice s'adaptant aux besoins de notre époque, dans un esprit d'engagement, de dévouement et de bénévolat au service du mouvement sportif.

Le monde sportif est en pleine mutation voire en profond changement dû, d'une part, à une vision nouvelle de la pratique sportive et, d'autre part, à la pandémie qui nous déstabilise.

Aussi, nous ne voulons pas laisser la place à d'autres intérêts.

Le CDOSL doit être une place forte dans le territoire, tant auprès du mouvement sportif que de tous les institutionnels. Nous voulons être l'interlocuteur privilégié. Nous serons donc à vos côtés pour vous aider et défendre vos institutions et vos projets.

Ensemble, nous serons plus forts que tout seul.

QUEL EST NOTRE PROGRAMME ?

1°) En direction des Comités Départementaux :

Rencontre, Communication, Aides Techniques et Amélioration de l'existant seront nos 4 directions pour les 4 ans à venir

- Nous devons mieux vous connaître, pour faire avancer, ensemble, vos programmes. Nous vous proposerons, donc, hors notre temps de rencontre, lors de l'assemblée générale, une autre réunion annuelle, à l'automne, pour partager nos idées et nos problèmes. Nous participerons aux A.G. de tous les Comités Départementaux pour mieux les connaître et pour présenter toutes nos actions à vos clubs.
- Nous collaborerons plus intensément avec vous, dans le domaine de la communication. Nous voudrions pouvoir être en relation avec la personne référente de chaque Comité, pour mettre à votre service des pages de communication sur notre site ou dans les périodiques du CDOSL.
- Nous voulons également renforcer l'aide technique que nous pourrions vous apporter dans le domaine de l'établissement de dossiers, de la comptabilité, du sport/santé ou dans d'autres projets à définir, ensemble. Nous allons devenir organisme de formation ce qui permettra d'être à vos côtés pour professionnaliser vos structures.
- Nous aimerions, avec vous, réfléchir à une amélioration de nos soirées de récompenses (Soirée de Champions, Soirée des Espoirs, Soirée des Bénévoles, Trophée Performance) afin que ces temps de convivialité et de reconnaissance correspondent à ce que vous attendez.

A ce propos, il nous paraît important que chaque Comité présente un récipiendaire à toutes les Soirées des Bénévoles.

Nous demanderons que les athlètes de « haut niveau ou en devenir », qui sont la vitrine de notre département, participent aux quelques activités, que le CDOSL propose, en direction du grand

public. Ce serait une forme de reconnaissance à l'égard du Département, car ils sont les phares que les jeunes sportifs admirent et qu'ils rêvent d'égaliser ou de dépasser.

2°) En direction du Comité Olympique

Renforcement politique, Plan Sport Territorial, Journée Olympique, Loire Profession Sport, Maison des Sports seront nos 5 directions pour la mandature

- Sur le plan de la politique sportive, nous souffrons, aujourd'hui, d'un manque de visibilité dans le Nord du Département. Nous voudrions être présents, régulièrement, dans cette partie du département pour devenir un partenaire indiscutable.
- Nous appliquerons, sans réserve, les missions nationales du Comité National Olympique Sportif Français. Dans le cadre du Plan Sport et Territoire. Les 4 thématiques qui représentent les enjeux forts pour le mouvement sportif seront renforcées.
 - Sport, Education et Citoyenneté
 - Sport – Santé et Bien Être
 - Sport et Professionnalisation
 - Sport, Politiques Publiques et Haut Niveau
- 2024, ce seront les Jeux Olympiques, en France. Nous souhaiterions, avec l'ensemble des Comités Départementaux, organiser un grand rassemblement sportif et convivial pour marquer, dans la Loire, cet évènement exceptionnel.
- Durant cette mandature, nous voulons avancer dans notre réflexion concernant le rapprochement du Comité Olympique et de Loire Profession Sport.
Par ce choix, nous voulons apporter du professionnalisme et des compétences complémentaires qui permettront de répondre plus facilement à la demande de nouvelles structures.
- La Maison des Sports est un souci permanent de gestion pour le CDOSL, à cause, principalement du départ de certains comités départementaux.
 - Correspond-elle encore aux besoins de nos Comités ?
 - N'ont-ils pas plus de besoins en termes de garages, de rangements, de stockage qu'en 2002 ?
 - Ne faut-il pas réfléchir à une autre implantation qui permettrait de répondre aux soucis quotidiens des occupants ?
 - Nous voulons donc entamer la réflexion de façon à pouvoir répondre aux besoins actuels des comités.
 - Et, pourquoi ne pas ouvrir ce lieu aux clubs qui pourraient être intéressés.
- Une réunion annuelle de l'ensemble des occupants de la Maison des Sports nous semble nécessaire.
- Cette Maison des Sports doit être la vitrine du sport ligérien. Il faudra donc que nous agrandissions notre musée du sport et notre bibliothèque.

Par ces propos, nous voulons surtout renforcer l'image du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire et nous nous battons pour qu'il soit et qu'il reste votre défenseur et votre interlocuteur principal auprès des institutionnels.

Avec toute mon équipe, je vous remercie de votre confiance.

Jacques MOULARD.

Cérémonie de reconnaissance à Jacques ELOI

Les invités :

Présents :

La famille de Jacques ELOI : son épouse Maryse, son fils Lionel, sa belle-fille Valérie, ses petits-enfants Margaux, Edouard et Arthur.

Mmes Annick FAUCHER, Marie FRANÇON, Marie-Thérèse JULIEN, Françoise QUINSON

Mrs Christophe BALICHARD, Jean-Yves BONNEFOY, Pierre COME, Jacques DUMORTIER, Olivier GUICHARD, Régis JUANICO, Antoine QUINSON, Christian LEVARLET, Denis MASSIGLIA, Olivier MELIN, Daniel PERRIN, Michel REMY, Florent REYNAUD, François ROCHEBLOINE, Michel ROCHETTE, Georges ZIEGLER.

Les salariés du CDOSL et de LPS : Clément BEAL, Caroline CHARLES, Ludivine COTTE, Charlotte CODELUPPI, Zahra DAGHOU, Valérie ELOI, Alexandra FREYCENON, Maël GARROS, Florian GOUTTEGATAT, Najet KHALID, Fabien ROCHE, Thi TOMUSIAK, et Maud PERICHON. Ont également participé à la vidéo : Stéphanie ESPINASSE, Camille GAUTIER, Lydia HOARAU (excusées).

Les élus du CDOSL : Annie ANDRE, Michel BARAY, Christiane BARNIER, Didier BATISSE, Jacky BENEVENT, Charles BERAUD, Joseph BLANCHON, Martine BREYMAND, Bernard BROUSSET, Daniel CORGIER, Evelyne COSTILHES, Robert DADOLLE, Jaime DA SILVA, Jean GODIN, Pierre-André JAY, Michel KUHN, Gérard LAVAL, Michel LECHAIGNE, Robert MALHOMME, Roger MASSON, Jacques MOULARD, Emilie PEYRET, Laurence PONCET, Danièle PREBET, Pierre TOUSSAINT, Jean-Pierre SAGNE.

Excusés : Didier BIGARD, Bernard DAUBARD, Blandine et Bruno FEUTRIER, Pierre MABRUT, Jean MARTIN, Alain NAVARRO.

*) Intervention de Denis MASSIGLIA Président du CNOSF (En visio)

" A toi, Jacques, je veux dire toute mon amitié et mon estime pour l'œuvre accomplie au service du sport. Je sais que ton successeur ou d'autres personnes n'hésiteront pas à faire appel à toi pour remplir les fonctions de Président Honoraire. Pour que tu puisses aussi leur apporter des conseils éclairés, ou l'expérience que tu as acquise dans le cadre de ton engagement associatif".

*) Intervention de Christian LEVARLET Président du CROS AURA

Il félicite et salue Jacques ELOI, avec qui il a œuvré pour l'Olympisme, lui précisant : "J'ai beaucoup apprécié ton investissement".

« Jacques ELOI laisse un souvenir impérissable au mouvement sportif qu'il a si bien représenté et servi ».

*) Les salarié(e)s du CDOSL et de LPS

Ludivine COTTE a pris la parole au nom de tout le personnel du CDOS Loire et de LPS réunit.

"Bienveillance, échange, confiance, grâce à vous, on est toujours venu au Bureau avec le sourire et sans inquiétude".

En point d'orgue de son allocution, le personnel du CDOSL et de LPS a repris la mélodie du titre " à nos souvenirs de Trois cafés Gourmands" en adaptant les paroles, avec une vidéo diffusée sur l'écran.

"Cela résume tellement bien tous les instants à vos côtés" a précisé Ludivine.

Une vidéo pour rappeler le parcours de Jacques ELOI : "Président engagé, vous étiez un homme de terrain, comme lors de l'organisation du Raid Nature 42" rappelait Ludivine.

Très grande émotion ainsi pour le personnel du Comité Départemental Olympique Loire, réuni pour la circonstance pour assurer à Jacques Eloi tout leur respect et leur affection.

*) Intervention de François ROCHEBLOINE Député Honoraire

Jacques ELOI, plus qu'un Président "un ami, avec qui, je crois pouvoir dire, ensemble, on a fait du bon travail".

J'ai déjà eu l'occasion de t'adresser un certain nombre de remerciements pour le travail que nous avons effectué ensemble pendant près de 20 ans, et plus particulièrement lorsque je t'ai remis la Médaille de l'Assemblée Nationale à la Maison Départementale des Sports à laquelle, comme toi, je suis particulièrement attaché. Aujourd'hui, c'est à nouveau l'occasion de te redire Jacques, très sincèrement, combien j'ai été heureux et fier de travailler avec toi chacun dans sa responsabilité, toi Président du Comité Départemental Olympique et moi alors Vice-Président du Conseil Général de la Loire, en charge de la Jeunesse, des Sports. J'ai été impressionné par les nombreux remerciements qui t'ont été adressés, de voir l'attachement que tous et toutes te portent, te porteront encore. Homme de convictions, tu as su fédérer toute une équipe, œuvrant toujours avec respect. Je voulais te remercier de tout ce que nous avons pu mettre en place grâce aux initiatives que tu nous proposais, en homme de dialogue, sans jamais rien exiger.

La Loire est ainsi une terre de sport, et un euro investi dans le sport, c'est un euro bien placé, pas seulement sur sportif, et aussi sur le plan sociétal.

De toute cela, je retiendrai "la Maison des Sports", et au-delà, "l'aide au sportif de haut niveau et en devenir". Pour tout cela, et bien d'autres actions mises en place ensemble, je te dis un grand MERCI, du fond du cœur et je salue ton engagement bien au-delà du monde sportif".

*) Georges ZIEGLER Président du Conseil Départemental de la Loire

" Jacques, "c'est extra" comme le chantait Léo Ferré. Un départ comme cela, où on perçoit toute l'estime, le respect, voire l'amitié que te porte le personnel du CDOSL : c'est extra ! Car c'est toi, qui les as suscités.

Tu as fait un extraordinaire travail pour 2 000 clubs, et 200 000 personnes qui y sont affiliées.

On continue à faire des choses extraordinaires dans le département.

Tu as donné l'esprit, tu as animé le mouvement sportif, tu as été quelqu'un qui croyait en ce qu'il faisait, cela ne se remplace pas, cela se transmet. Je tiens à souligner le rôle de Régis JUANICO, car on sait son engagement au niveau du sport et aussi de l'Olympisme, et ça, c'est important.

Merci à tous ces enfants que tu as amenés au sport, merci pour tous ces athlètes ».

Georges ZIEGLER concluait son intervention : "François, Jacques, Régis, Jean-Yves, le sport c'est une équipe, et on est fier que tu en aies été parfois le Capitaine, Jacques".

*) Régis JUANICO Député de la Loire

Jacques ELOI m'a dit un jour :

"Je veux durer plus longtemps que François ROCHEBLOINE à l'Assemblée Nationale", et il y est arrivé.

Jacques a fait 30 ans, et François 29 ans.

Donc un pari réussi ! Jacques est quelqu'un qui aime profondément les athlètes dont il est très proche, le sport et tout le monde sportif.

Le « Sport santé bien-être » vous doit beaucoup Jacques ELOI.

Je sais que vous resterez dans le paysage sportif ligérien. On se retrouvera, donc.

*) Intervention de Jacques MOULARD

Au nom des Comités Départementaux ligériens et des Elus du CDOSL

Cher Jacques,

« Que serais-je sans toi » chantait Jean FERRAT.

Combien parmi nous peuvent fredonner cette chanson en pensant à toi...



Toi, le sportif dans l'âme que tu étais et que tu es toujours, Toi avec ton côté fédérateur, militant, qui voulait développer les valeurs de l'Olympisme et les partager avec le monde sportif, tu as décidé de t'investir au sein du Comité Olympique et le 20 Décembre 1989, tu as été élu au conseil d'administration du CDOSL.

Mais en toi, homme de réflexion, bouillonnaient maintes idées, maints projets et moins de deux ans après ton entrée dans le mouvement olympique, tu as su construire une équipe pour devenir Président et garder ce poste durant 30 ans.

30 ans, ce sont 294 Comités Directeur, 92 élus que tu as côtoyés pendant environ 11 000 journées de dévouement pour le mouvement sportif et c'est combien de Présidents de comités sportifs, incalculable, sûrement !!!!

30 ans, une vie passée au service des autres, au service du sport, et pas seulement du ski ou du vélo. Que dire de toutes ces années : Il y a eu tant de choses réalisées sous ta présidence qu'on ne peut pas les rappeler toutes.

On ne fera qu'énoncer ce qui nous paraît être les 4 plus marquantes : la Maison des Sports, les bourses pour athlètes de Haut niveau et en devenir, Loire Profession Sport et le Trophée Performance.

Homme de dialogue et de réflexion, tu t'es rapproché de ce qui s'appelait, à l'époque, le Conseil Général pour parler de tes projets. Tu as trouvé ton alter-ego en la personne de François ROCHEBLOINE, et, à tous les deux, (mais nous ne voulons pas oublier les autres), vous avez fait aboutir ce grand projet qu'était la Maison des Sports : Regrouper l'ensemble du mouvement sportif au sein d'une même maison et ce fut fait en Mars 2002.

Avec François et le Conseil Général, également, tu as souhaité éviter la fuite des meilleurs athlètes ligériens vers d'autres cieux plus alléchants, en créant les bourses pour Athlètes de Haut Niveau ou en Devenir.

Avec Alain NAVARRO et les services de Jeunesse et Sport, vous avez créé Loire Profession Sport. Ce service on ne peut plus important qu'est la mise à disposition de personnel et l'aide à la gestion des salaires pour les clubs et les comités départementaux.

Avec Didier BIGARD et le journal La Tribune/Le Progrès, tu as voulu mettre en exergue trimestriellement les performances sportives exceptionnelles et vous avez créé le TROPHEE PERFORMANCE.

On pourrait encore citer beaucoup d'autres innovations que tu as inspirées : le Sport Santé, le Respect ça s'apprend, etc....

Tu as tellement imaginé et mis en musique avec tes copains du CDOSL.

De tout cela, je ne retiendrai que l'Homme qui a su créer, autour de lui, à chaque nouveau mandat, une équipe solide et soucieuse de développer les valeurs de l'Olympisme.

Jacques, après 24 ans de travail en commun, je souhaite pouvoir poursuivre le travail entamé et être à la hauteur de la tâche.

Tu étais le CHEF, diraient certaines

Tu es notre Président et les mots écrits sur l'écran le prouvent.

Avant de partir, l'ensemble du mouvement sportif et les élus du CDOSL sont heureux de pouvoir te laisser un petit souvenir. Avec Madame ELOI, tu iras revivre un peu de ton passé à Paris et, en pensant à nous, tu déboucheras quelques bouteilles.

Tu voulais qu'après chaque évènement nous finissions par un moment de convivialité, malheureusement aujourd'hui, nous ne pourrions pas le faire faute d'accords préfectoraux.

Nous nous retrouverons donc dans quelques semaines ou quelques mois pour lever notre verre à ta santé !





Bonne route, Jacques, bonne retraite olympique et garde cette santé physique et morale que nous t'envions tous.

*) A l'issue de tous ces hommages, Jacques ELOI concluait :

« Je suis un sentimental.

Quitter des gens, animés vis-à-vis de moi de tels sentiments, c'est costaud, c'est fort.

Je suis un homme de convictions, ni conflit, ni polémique.

Je laisse une image forte et propre. Je suis serein, confiant, le Comité Départemental Olympique est entre de bonnes mains ».



Maison Départementale des Sports - 4 rue des Trois Meules - BP90144 - 42012 Saint-Etienne cedex 2

Tél : 04 77 59 56 00 Fax : 04 77 59 56 06

secretariatcdos@maisondessportsloire.com

Site internet : www.cdos42.fr

Loire
LE DÉPARTEMENT